

Attestation jours et heures effectués en formation

Je soussigné, Florent Ferlay chargé de projet formation atteste que:

M. Anthony Rita n°identifiant 4539941UI

a effectués :

- pour la période de janvier: 35 heures, soit 5 jours,
- pour la période de février: 140 heures, soit 20 jours,
- pour la période de mars: 161 heures, soit 23 jours,
- pour la période d'avril: 112 heures, soit 16 jours.

La déclaration des heures et jours travaillés en formation est effectuée chaque fin de mois, sur la plateforme Kairos.

Un calendrier de formation a été déposé en début de formation

Il n'y a aucune erreur sur cette même déclaration car ces périodes nous ont déjà été réglées et validées par Pôle emploi qui est le financeur de cette formation.

Merci de procéder au règlement des trajets dus et à la mise à jour du dossier de M. RITA Anthony afin que tout rentre dans l'ordre.

Cordialement

Ferlay Florent, chargé de projet formation

SIMPLON ROANNE
7 place des Minimes
42300 Roanne
N° Siret 819 999 897 00039